



Internationale Konferenz
für Erneuerbare Energien, Bonn
International Conference
for Renewable Energies, Bonn

4 juin 2004

Déclaration politique

1. Les Ministres et Représentants des Gouvernements de 154 pays réunis à Bonn (Allemagne) du 1^{er} au 4 juin 2004 pour la Conférence Internationale sur les Energies Renouvelables¹ reconnaissent que les énergies renouvelables, combinées avec une efficacité énergétique accrue, peuvent contribuer considérablement au développement durable, à donner accès à l'énergie, en particulier aux pauvres, à réduire les émissions des gaz à effet de serre et à diminuer les polluants aériens nocifs, en générant ainsi de nouvelles opportunités économiques et en améliorant la sécurité énergétique à travers la coopération et la collaboration.
2. Les Ministres et Représentants des Gouvernements sont convenus de bâtir à partir des résultats et accords obtenus au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992), dans la Déclaration du Millénaire et les Objectifs de développement pour le Millénaire (2000), et lors du Sommet mondial sur le développement durable (2002). Ils réaffirment leur volonté d'augmenter significativement, en ayant conscience de l'urgence, la part mondiale des sources d'énergie renouvelable dans l'offre globale d'énergie. Ils partagent la vision que les énergies renouvelables, combinées avec une efficacité énergétique accrue, deviendront une source d'énergie des plus importantes et largement disponible, qu'elles offriront de nouvelles perspectives de coopération entre tous les pays.
3. Les Ministres et Représentants des Gouvernements réaffirment également leur volonté d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire adoptés par les Nations Unies, et notamment ceux de réduire de moitié la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté et d'assurer la durabilité de l'environnement d'ici à 2015. Pour atteindre ces objectifs, il faudra développer considérablement l'accès à l'énergie dans les pays en développement. On estime pouvoir faire accéder jusqu'à un milliard de personnes aux services d'énergie à base des énergies renouvelables, à condition que le développement des marchés et les facilités de financement puissent être améliorés comme prévu dans le cadre du « Programme d'action international » de la Conférence.
4. Conscients des différences de situation entre les régions et les pays ainsi que de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives, les Ministres et Représentants des Gouvernements soulignent la nécessité de mettre en place des cadres réglementaires et politiques cohérents qui soutiennent le développement de marchés florissants des technologies d'énergies renouvelables et reconnaissent le rôle important du secteur privé. Cela inclut d'éliminer les barrières et d'assurer une compétition équitable sur les marchés de l'énergie ainsi que de tenir compte du concept de l'internalisation des coûts externes pour toutes les sources d'énergie. De tels cadres sont essentiels en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente des potentiels des technologies renouvelables, pour créer des conditions favorables aux investissements publics et privés dans les énergies renouvelables et

¹ Dans le contexte de Renewables 2004, les sources d'énergies renouvelables et les technologies relatives à ces dernières incluent : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, la biomasse, y compris les biocarburants, et la géothermie.

pour étendre les services énergétiques modernes aux populations qui n'y ont pas accès actuellement. Les Ministres et Représentants des Gouvernements prennent note des pays qui ont adopté et de ceux qui vont adopter des objectifs destinés à accroître la fraction des énergies renouvelables dans leur mix énergétique national et ils prennent note également avec satisfaction des recommandations politiques relatives aux énergies renouvelables (« Policy Recommendations for Renewable Energies ») qui fournissent aux responsables une palette d'options.

5. Les Ministres et Représentants des Gouvernements considèrent comme essentiels, pour développer le financement des énergies renouvelables, une coopération internationale accrue portant sur le renforcement des capacités et le transfert de technologies, des dispositions institutionnelles efficaces à tous les niveaux, la responsabilité des entreprises, la microfinance, des partenariats public-privé et des politiques avancées des organismes de crédit à l'exportation. Il faudrait également envisager des incitations financières et une plus grande part de l'APD comme catalyseurs de financement. Les institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale et les banques de développement régionales, devraient accroître leurs investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et devraient fixer, dans leurs portefeuilles, des objectifs clairement définis en matière d'énergies renouvelables.
6. Les Ministres et Représentants des Gouvernements soutiennent le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des énergies renouvelables. Cela inclut : (a) renforcer les capacités d'analyse politique et d'évaluation des technologies, et intensifier les efforts concernant l'éducation, l'égalité homme - femme et le rôle de la femme ; (b) sensibiliser les responsables au sein des gouvernements et les bailleurs de fonds aux atouts des énergies renouvelables ; (c) promouvoir la demande des consommateurs en technologies renouvelables ; (d) aider au développement de la commercialisation, de la maintenance et d'autres capacités de services ; et (e) renforcer la collaboration régionale et internationale ainsi que la participation des parties prenantes, y compris des groupes de femmes, afin de faciliter l'accès aux informations pertinentes et aux bonnes pratiques, et d'assurer les échanges dans ce domaine.
7. Les Ministres et Représentants des Gouvernements insistent sur la nécessité de renforcer la recherche et le développement de façon ciblée, notamment par les pays développés, y compris le développement de la recherche et des technologies locales dans les pays en développement et les économies en transition. L'accent devrait être mis en particulier sur des prix abordables et la réduction des coûts, sur des modes de commercialisation et de financement innovants et sur des modèles de couverture des coûts rentables et proches du consommateur, étant bien entendu que différentes énergies renouvelables offrent différentes opportunités et sont soumises à différentes contraintes.
8. Les Ministres et Représentants des Gouvernements s'engagent à œuvrer, individuellement et ensemble, à la réalisation de ces objectifs en effectuant les actions qu'ils ont soumises afin qu'elles soient intégrées au « Programme d'action international » ainsi que par d'autres mesures volontaires. Ils s'accordent qu'il devrait être rendu compte de ces progrès mesurables à la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies et que les progrès réalisés devraient faire l'objet d'un examen comme le prévoit le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg. Des dispositions de suivi appropriées devraient être identifiées lors d'une future réunion de préparation des sessions 14/15 de la CDD.
9. Les Ministres et Représentants des Gouvernements conviennent de coopérer au sein d'un « réseau politique mondial » (« global policy network ») avec des représentants des parlements, des autorités locales et régionales, du monde universitaire, du secteur privé, des institutions internationales, des associations industrielles internationales, des consommateurs, de la société civile, des groupes de femmes et des partenariats concernés dans le monde entier. Ce réseau informel devrait tenir compte du travail déjà entrepris par les partenariats existants et favoriser un échange approfondi et ouvert des perspectives, enseignements et expériences divers dans le domaine du développement et de l'utilisation des énergies renouvelables.

- 10.** Enfin, les Ministres et Représentants des Gouvernements s'engagent à réaliser des progrès réels et un important suivi lors des sessions 14/15 de la CDD, et décident pour cela de poursuivre le dialogue politique de haut niveau engagé à Bonn.
- 11.** Les Ministres ont félicité le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et le peuple allemand d'avoir organisé cette conférence et d'avoir créé l'occasion de souligner l'importance d'avancer dans la mise en œuvre des engagements pris à Johannesburg concernant les énergies renouvelables afin de parvenir à un développement durable à l'échelle de la planète.